

		Jour	Horaire	Places restantes	Tarif annuel	Effectif
Eveil Sensoriel	12 - 24 mois	vendredi	09h45 - 10h15	1	280 €	9 enfants maximum (5 inscrits minimum pour l'ouverture de l'atelier)
		samedi	10h00 - 10h30	4		
	18 - 30 mois	jeudi	09h45 - 10h15	complet		
			10h45 - 11h15	5		
	24 - 36 mois	mardi	09h45 - 10h15	1		
		vendredi	10h45 - 11h15	complet		
	samedi	10h45 - 11h15	complet			
Eveil Musical	3 ans	mercredi	09h45 - 10h25	complet	310 €	9 enfants maximum (5 inscrits minimum pour l'ouverture de l'atelier)
		mercredi (*)	10h30 - 11h10	complet		
		samedi (*)	10h00 - 10h40	complet		
	4 ans	lundi	17h00 - 17h45	2		
		mercredi	10h30 - 11h15	complet		
		mercredi (*)	11h15 - 12h00	1		
		samedi (*)	10h45 - 11h30	1		
	5 - 6 ans	mercredi (*)	09h40 - 10h30	4		
		mercredi	11h20 - 12h10	complet		
		samedi (*)	11h30 - 12h20	4		
Chorale enfant	6 - 8 ans	mardi	17h00 - 18h00	5	230 €	15 enfants
Chorale ados	12 - 16 ans	lundi	18h00 - 19h00	8	230 €	15 enfants
Atelier musique et handicap	Enfants et ados	mercredi (*)	12h00 - 13h00		260 €	1 à 3 participants
		samedi	11h30 - 13h00			
Chant adulte	Chorale de musiques actuelles	lundi (**)	19h30 - 21h30		280 €	25 participants

- (*) les cours ont lieu au 2bis, rue Elzévir Paris 3ème
- (**) les cours ont lieu 8 rue des Vertus Paris 3ème
- les autres cours ont lieu 183 rue Saint-Denis Paris 2ème (code porte 1574)
- Pour deux enfants inscrits de la même famille, ainsi que deux enfants venant à l'éveil sensoriel avec le même adulte, 20€ de réduction/inscription/an par enfant, pour toute inscription avant le 1^{er} février 2012.
- L'association propose des facilités de paiement en étalant les règlements.
- En cours d'année le montant de l'inscription est calculé au prorata du nombre de cours à partir de la date d'inscription.
- L'apprentissage d'un instrument est obligatoirement accompagné de solfège ou de chorale 6-8 ans. Une dispense peut être faite dans certains cas.

Depuis septembre 2010, toute personne inscrite à une activité (ou son représentant) est membre usager de l'association. Les personnes qui souhaitent devenir membre actif en participant au projet de l'association doivent verser une cotisation annuelle de 20 €.

Reprise des activités le lundi 19 septembre 2011